



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue St-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

Le projet de loi C-32 est maintenant en vigueur!

Merci pour votre appui

Le jeudi 8 octobre 2009

Cher amis,

Nous vous écrivons pour souligner d'excellentes nouvelles et pour remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps de manifester leur appui pour le projet de loi C-32.

Mardi le 6 octobre dernier, le Sénat a adopté — sans amendements et à l'unanimité — le [projet de loi C-32](#). Aujourd'hui, il a reçu la sanction royale. Cela veut dire que dès maintenant, la publicité en faveur du tabac dans les imprimés est interdite et que dans 270 jours, la vente de cigarillos (et cigarettes) aromatisés sera prohibée.

Additifs aromatisants interdits

Ces nouvelles mesures constituent une attaque efficace contre le désastre de santé publique qu'est la mise en marché des cigarillos aromatisés. Introduits sur le marché il y a à peine quelques années, les cigarillos sont à eux seuls responsables de l'augmentation du tabagisme chez les jeunes Québécois. En fait, plus d'élèves du secondaire fument le cigarillo que la cigarette! Les cigarillos sont actuellement le produit d'initiation au tabac par excellence au Québec.

Comme nous l'avons souligné dans notre [communiqué de presse](#) le jour de l'adoption par le Sénat, cette législation constitue un véritable précédent mondial. Aucun pays ne va aussi loin que le Canada pour éliminer l'usage d'additifs qui servent à aromatiser et à améliorer le goût du tabac.

Publicités interdites

De plus, il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'interdiction de la publicité dans les imprimés, qui amène le Québec à faire un pas de plus vers une interdiction totale de la promotion en faveur du tabac. Il ne restera à l'industrie au Québec que l'affichage aux points de vente et la publicité véhiculée par les emballages.

Historique

Pour la **Coalition**, cette victoire pour la santé publique est l'aboutissement d'un long combat qui a débuté avec une première [plainte publique](#) en octobre 2006 auprès du [ministère de la Santé du Québec](#) et auprès de [Santé Canada](#).

Dès 2007, nous avons organisé des pressions politiques et des campagnes publiques pour convaincre le gouvernement du Québec de réglementer les cigarillos pour empêcher la vente à l'unité ainsi que l'aromatisation de ces produits. Le **Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS)**, l'**Association pour les droits des non-fumeurs (ADNF)** et les **Médecins pour un Canada sans fumée (MCSF)** ont tous fortement contribué à nos efforts.

Nous avons aussi pu compter sur l'appui de plus de 160 autres groupes et supporters individuels qui ont manifesté leur appui à l'aide de mémoires, de lettres ou de courriels auprès du ministre de la Santé.



Mouvement de jeunes



Dès 2008, des jeunes se sont joints au mouvement, dont les groupes de jeunes du Nord-Ouest de l'Ontario (« **Flavour Gone** ») et « **Exposé** » d'Ottawa, ceux-ci faisant pression sur le gouvernement à Ottawa.

Au Québec, un regroupement de jeunes élèves, appuyés par le projet « **Fais-toi entendre** » de la **DSP de Montréal** et du **CQTS**, ont également organisé plusieurs événements médiatiques contre les cigarillos, le plus récent étant une manifestation dans les rues de Montréal en mars dernier.



Québec ne livre pas

Bien que, au début de l'été 2008, nous n'ayons obtenu qu'une piètre mesure du gouvernement québécois pour combattre le phénomène des cigarillos (un prix plancher de 10\$ pour l'achat de produits du tabac autres que des cigarettes), nos efforts ont toutefois sensibilisé le public, les gouvernements et même les groupes de santé à travers le pays au problème grandissant et urgent des cigarillos aromatisés.

Campagne fédérale

C'est parallèlement à la campagne québécoise que **MCSF** a lancé en 2008 la campagne « **Changeons La Loi** » au niveau fédéral, visant l'interdiction des saveurs et des nouveaux produits du tabac. (Petite note : C'est Flory Doucas, à l'époque avec MCSF et depuis septembre 2009 la nouvelle codirectrice et porte-parole de la Coalition, qui a dirigé cette campagne.)





MCSF a fait de nombreuses présentations à travers le pays afin d'encourager des groupes à endosser la campagne et à écrire au premier ministre Harper.

En été 2008, **MCSF** a présenté le problème à l'équipe de Stephen Harper, qui semblait très intéressée à cette question dont la 'notoriété' ne faisait qu'augmenter. Peu après, **l'Association médicale du Canada** s'est jointe à la campagne de **MCSF** et a personnellement souligné de nouveau l'importance d'agir auprès du premier ministre. Quelques semaines plus tard, monsieur Harper a annoncé sa promesse électorale de « **s'attaquer aux cigarillos et à tous les produits du tabac commercialisés auprès des enfants** ».



En attendant le dépôt d'un projet de loi, la députée néo-démocrate **Judy Wasylycia-Leis**, depuis longtemps sensibilisée et militante face au problème des cigarillos aromatisés, a déposé en mars 2009 son deuxième projet de loi privé à ce sujet (le premier datait de juin 2008).

Adoption par la Chambre des communes

Enfin, le projet de loi C-32 a été déposé à la Chambre des communes au printemps 2009. Une avalanche de lettres est apparue dans les bureaux des députés (dont la plus importante quantité venant du Québec!). Le **Comité permanent de la Santé du parlement** a rapidement fait son travail et le projet de loi a été adopté et envoyé au Sénat le 17 juin. Les sénateurs n'ont cependant pas procédé suffisamment rapidement pour en assurer l'adoption avant les vacances d'été.

Contre-attaque

Comme prévu, **Philip Morris (PM)**, propriétaire de l'usine **Rothmans, Benson & Hedges (RBH)**, a profité de l'été pour monter une immense contre-attaque au projet de loi et ce, sur deux fronts. D'abord, la multinationale a sonné l'alarme concernant la « *dégradation des relations de commerce* » entre les États-Unis et le Canada dans le cadre d'une vaste campagne publicitaire auprès des élus américains en août. (Notez que **PM** n'a pas osé dire que la législation viole une ou des ententes de commerce international.) Plusieurs politiciens américains, notamment ceux représentant le « *Tobacco Belt* », n'ont pas hésité à mettre de la pression sur Ottawa.



Ensuite, **Philip Morris** a menacé de fermer son usine à Québec (**RBH**), même si la loi n'affectera seulement qu'un très petit pourcentage de la production de cette usine.



Politiciens manipulés

Malheureusement, certains politiciens, notamment **Maxime Bernier** et **Josée Verner** (conservateurs du Québec), se sont rapidement laissé convaincre de la validité de ces « cris d'alarme » et, avec le sénateur **Michel Rivard**, ont exercé d'importantes pressions pour affaiblir le projet de loi. Nous étions presque convaincus que nous allions perdre...

Mobilisation des réseaux

Heureusement, sous le leadership de la **Société canadienne du cancer**, l'ensemble des groupes canadiens de santé et de lutte contre le tabac se sont mobilisés et ont fait appel, comme nous, à leurs réseaux pour assurer un courant continu de lettres, d'appels et de courriels pro-santé adressés aux sénateurs et au premier ministre. Le Parti conservateur a forcé messieurs Bernier et Rivard et madame Verner à faire marche arrière et le projet de loi a été adopté sans amendements par le **Comité permanent des Affaires sociales du Sénat** le 30 septembre et ensuite par le Sénat entier le 6 octobre dernier.



OTTAWA | (PC)
Après s'être opposés publiquement à un projet de loi visant à bannir les cigarettes aromatisées au pays, deux députés conservateurs québécois se sont ralliés à leur parti, hier, à la suite d'une discussion avec la ministre de la Santé.

Gros sourires immédiatement après que le Comité permanent du Sénat eut rejeté tout amendement

Joelle Walker (SCC) ; Neil Collishaw (MCSF) ; François Damphousse (ADNF) ; Melodie Tilson (ADNF) ; Flory Doucas (CQCT) ; Heidi Rathjen (CQCT) ; Rob Cunningham (SCC) ; Carol McDonald (Département de Santé de la Ville d'Ottawa) ; Cynthia Callard (MCSF)

Remerciements

C'EST POURQUOI, nous aimerions remercier tous les groupes et individus qui ont répondu à nos appels à l'action! Tous les appels, courriels et lettres ont eu un impact déterminant. Nous avons utilisé vos lettres et courriels à plusieurs reprises : auprès de la ministre de la Santé, du premier ministre, des députés du Comité permanent de la Santé, de tous les sénateurs et des médias. Plusieurs politiciens ont souligné la contribution de la Coalition, dont :

➔ **La député néo-démocrate Judy Wasylycia-Leis**: « *Je signale aussi que Médecins pour un Canada sans fumée, la Société canadienne du cancer, la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac et d'autres nous ont beaucoup aidés en recueillant des informations, en nous fournissant des statistiques, en nous renseignant et en maintenant la pression.* »; ➔ **le député bloquiste André**

Bellavance : « *Inutile de dire que le Bloc québécois appuie ce projet de loi. D'ailleurs, on n'est pas les seuls. J'ai sorti, tout à l'heure, un communiqué qui date du 26 mai dernier de la part de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac ... je cite M. Louis Gauvin, porte-parole de la coalition ...* »; ➔ **et la sénatrice Céline**

Hervieux-Payette : « *Je suis reconnaissante envers votre coalition de défendre la santé de nos jeunes, ... Félicitations pour votre excellent travail.* »



Judy Wasylycia-Leis

Voici la liste de ceux dont nous avons reçu copie de lettres, mais sans doute que d'autres parmi vous ont agi dans l'anonymat! Alors gros merci à tous pour cette immense victoire!

Alliance pour la lutte au tabagisme / Région Québec et de Chaudière-Appalaches
 Dr Yv Bonnier-Viger, pour **Association des médecins spécialistes en santé communautaire du Québec**
 Marie-Hélène Chouinard, pour **Association du cancer de l'Est du Québec**
 Lucie Thibodeau, pour **Association pour la santé publique du Québec**
 Louis P. Brisson, pour **Association pulmonaire du Québec**
 Daniel Veilleux, pour **Association régionale du sport étudiant, pour Région de Québec et de Chaudière-Appalaches (ARSEQCA)**
 Ronald Cormier, pour le **Centre d'action bénévole d'Autray inc.**
 Michael Dworkind, pour le **Centre de prévention du cancer de l'Hôpital général juif**
 Hugues Matte, pour le **Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale**
 Marianne Gagnon, pour le **Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi**
 Mireille Legault, pour le **Centre Vivre Mieux Sans Fumer**
 Michel Levasseur, pour **CHAU Hôtel-Dieu de Lévis**
 Pauline Bouchard, pour le **Club Bon Coeur des Cardiaques de Charlevoix**
 Heidi Rathjen, pour la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**
 Mario Bujold, pour le **Conseil québécois sur le tabac et la santé**
 Dr Philippe Lessard, pour la **Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches et l'Agence de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches**
 Dr Réal Lacombe, pour la **Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue**
 Dr François Desbiens, pour la **Direction de santé publique de la Capitale-Nationale**
 Dr Jocelyne Sauvé, pour la **Direction de santé publique de la Montérégie**
 Dr Jean-Pierre Trépanier, pour la **Direction de santé publique de Lanaudière**
 Dr Nicole Damestoy, pour la **Direction de santé publique de Laval**
 Dr Hélène Dupont, pour la **Direction de santé publique de l'Outaouais**
 Dr Richard Lessard, pour la **Direction de santé publique de Montréal**
 Dr Robert Maguire, pour la **Direction de santé publique du Bas-St-Laurent**
 André Marchand, pour la **Direction de santé publique du Saguenay-Lac-St-Jean**
 Bérengère Bédard, pour l'**École Saint-Pierre et des Sentiers**
 Yves Paquette, pour la **Fédération québécoise du sport étudiant (FQSE)**
 Francine Forget Marin, pour la **Fondation des maladies du cœur du Québec**
 Dr Martin Juneau, pour l'**Institut de Cardiologie de Montréal**
 Claude Breault, pour la **Municipalité de Lac-des-Aigles**

Patricia Fillet, pour la **Municipalité de Val-des-Monts**
Luc Lalonde, pour la **Municipalité de Béarn**
Claire St-Laurent, pour la **Municipalité de Sacré-Cœur**
Éric Myles, pour **Québec en Forme**
Marc Drolet, pour la **Société Canadienne du Cancer – Division du Québec**

[Pour des fins de confidentialité, nous avons omis la liste des supporters individuels dans cette version publique]

Encore un merci pour cette immense victoire pour la santé des jeunes, et à la prochaine bataille...



Heidi Rathjen
Codirectrice



Flory Doucas
Codirectrice et porte-parole

« Une initiative parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec »

